



Le 26 mars 2026

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Madame la Mairesse,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal qui se tiendra le **lundi 30 mars 2026, à 19 h 00**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville alors qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Identification des terres à vocation agricole exploitables mais non exploitées au rôle d'évaluation triennal 2027-2028-2029.
4. Non-renouvellement du contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'exploitation des ouvrages de production d'eau potable et de traitement des eaux usées.
5. Période de questions.
6. Clôture et levée de la séance.

Comptant sur votre présence pour cette séance extraordinaire, je vous remercie de votre précieuse collaboration.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA